

Le P'tit Hipsemer

Les Brèves d'Hipsheim

Ensemble, continuons pour l'Avenir d'Hipsheim

Mot du maire

N° 38 • Avril 2025



Mes chers concitoyens, concitoyennes,

Face à la fermeture annoncée pour cet été de la micro-crèche gérée par les AGF **JE ME SUIS MIS PERSONNEL**

LEMENT EN QUÊTE

D'UNE SOLUTION POUR notre village, et ainsi après quelques semaines d'échanges, de rencontres, et de mise en relation, j'ai pu connaître, un réseau spécialisé dans la petite enfance, qui propose une solution de reprise afin d'assurer une **continuité de service pour les familles de la commune.**

Fort de son expertise en gestion de micro-crèches et en formation des professionnels du secteur, son nom... Le P'tit Émile... souhaite **maintenir une offre de garde de qualité tout en préservant l'emploi local.**

Ma priorité était aussi de maintenir l'intégralité de l'équipe pédagogique actuelle, l'équipe de professionnelles expérimentées constituent l'âme de la structure et assurent un accueil de qualité aux enfants et à leurs familles. Leur reprise permet de garantir une transition en douceur, de préserver le lien de confiance déjà établi avec les familles et de valoriser leur expertise dans un cadre structuré et sécurisant. Le projet repose sur un partenariat

solide avec un acteur du secteur du bâtiment, garantissant une construction conforme aux normes de sécurité et d'accessibilité en vigueur.

Bâtiment en bois et éco citoyens, situé **entre le presbytère et la Dîmière, cet emplacement stratégique, à proximité immédiate de l'école et du futur périscolaire, permettant ainsi une organisation fluide pour les familles.**

Au-delà de la création de la micro-crèche, nous souhaitons **participer à la structuration d'un véritable pôle enfance** intégrant des **activités périscolaires et des espaces d'échange pour les familles.** Nous ambitionnons également de **développer un jardin pédagogique** qui pourrait être **mutualisé avec d'autres services communaux** et enrichi par des activités en partenariat avec les **associations locales** (médiation animale, yoga, baby gym, poterie, etc.).

Ce projet représente une **opportunité majeure pour Hipsheim**, tant pour la qualité de vie des habitants que pour son attractivité. Il garantit une **solution de garde stable et pérenne**, tout en contribuant au **dynamisme économique et social de la commune.** La structure devrait ouvrir dès la rentrée scolaire de septembre.

Un groupe de travail s'est déjà constitué autour de moi, (amis de la dimière, municipalité, représentants de la micro-crèche) pour mener à bon port ce projet, et réfléchir à une

restructuration des locaux de la Dîmière, travaux pris entièrement en charge par le constructeur dans le cadre du partenariat d'implantation de la micro-crèche.

Aussi, en complément de ce beau projet, je souhaiterais apporter tout mon soutien aux assistantes de la petite enfance de notre village, ...

Aussi, je souhaite pour Hipsheim que nous allions toujours de l'avant, **ENSEMBLE et FRATERNELLEMENT.**

La commune crée du lien, grâce aux associations et leurs bénévoles, grâce à tous nos acteurs locaux, commerçants, artisans, agriculteurs qui travaillent et façonnent notre territoire.

Grâce encore à nos enseignantes, nos agents municipaux qui incarnent le service public.

Grâce encore à nos élus qui se mobilisent pour moderniser notre village et donner sens à notre république. Pour tout cela, que chacun soit remercié.

Grâce à vous tous Hipsheim continue d'avancer. La commune fait preuve d'un dynamisme enviable et d'une vitalité remarquable.

Il fait vraiment bon vivre ensemble...

Votre Maire
Philippe Rome

Jetzt geht's los

Mairie d'Hipsheim

12, rue Saint Ludan • 67150 HIPSHEIM

Tél : 03 88 64 17 45

E-mail : accueil@mairiehipsheim.fr

Site : www.hipsheim.fr

 facebook.com/commune.hipsheim

Accueil du public en mairie

Lundi • 14h00 - 18h00

Mardi & Jeudi • 9h00 - 12h00 • 14h00 - 16h00

Vendredi • 9h00 - 12h00

Maire & adjoints sur RDV

Les petites mains de votre bibliothèque

Mais qui donc sont les bénévoles de votre bibliothèque ? Si assidus et à votre écoute ? Nous vous proposons une série de portraits de chacun d'entre eux.

Sylvie Hezard, là depuis le premier jour.

Elle est là depuis le premier jour, depuis l'inauguration, comme un fil tendu entre les étagères et le temps qui passe. Sylvie Hezard veille, range, conseille. Sans bruit, sans éclat, avec ce regard attentif de ceux qui savent que les livres sont plus qu'un simple empilement de pages.

Son chemin de vie, il court entre deux mondes : celui des laboratoires des hôpitaux de Strasbourg, où la précision dicte le moindre geste, et celui, plus aérien, des histoires qu'elle apprivoise au fil des jours. Travailler de nuit, jongler entre le foyer et les heures suspendues... Et puis, un matin, une évidence : la bibliothèque. Non pas comme un refuge, mais comme une respiration. Un lieu où l'on tend la main, où l'on se retrouve. Où l'on s'accorde ce petit luxe d'un instant hors du tumulte.

Dans ses lectures, elle aime ce qui

prend le temps de raconter. Les fresques historiques où les destins se tissent sur plusieurs générations, les romans policiers où l'ombre précède toujours la lumière. Ken Follett l'accompagne souvent, tout comme Diana Gabaldon et ses histoires aux contours d'épopées. Mais il y a un livre qui l'a marquée plus que les autres : *Les Enfants de la Terre* de Jean M. Auel. À travers ses pages, elle



a découvert un monde disparu, la trace oubliée de notre espèce humaine, et avec elle, une nouvelle manière de penser l'origine des hommes.

Lire, ce n'est pas toujours simple. Le temps, ce voleur insatiable, s'arrange toujours pour éparpiller les heures.

Mais Sylvie s'offre des parenthèses. Les dimanches après-midi, loin des obligations, elle s'autorise ce luxe : s'asseoir, ouvrir un livre, et disparaître quelques heures.

Au fil des jours, elle est devenue une de ces présences discrètes qui font vivre la bibliothèque. Un trait d'union entre les livres et ceux qui les cherchent. Un souffle invisible qui fait danser la poussière des étagères et ouvre des chemins dans l'imaginaire des lecteurs.

Une citation fétiche de Sylvie :

"Il y a des jours, des mois, des années interminables où il ne se passe presque rien. Il y a des minutes et des secondes qui contiennent tout un monde".

Jean d'Ormesson.

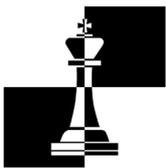
Grégory Huck

Votre bibliothèque vous accueille les jours suivants :

Mardi : 17h00 - 19h00

Jedi : 17h00 - 19h00

Samedi : 10h00 - 11h30



Cercle d'échecs Hipsheim
1966

Que vous soyez débutant(e) ou confirmé(e)

N'attendez plus pour venir jouer aux échecs et rejoignez-nous pour passer un moment chaleureux et convivial

Le lundi soir (semaine impaire) et le mardi soir (semaine paire)

à partir de 19 heures à la salle des associations de la mairie.

Renseignements :

au 06 26 62 48 63 ou

par e-mail : riegel.isabelle@sfr.fr



Fête de la musique

L'association Hipsheimoise JUST FOR FUN organise la septième édition de la fête de la musique le vendredi 20 Juin 2025 à 19h00 entre le stade de football et le club de tennis.

Cette soirée rock sera animée par le groupe JUST FOR FUN avec un concert de près de trois heures et débutant à 21h00.

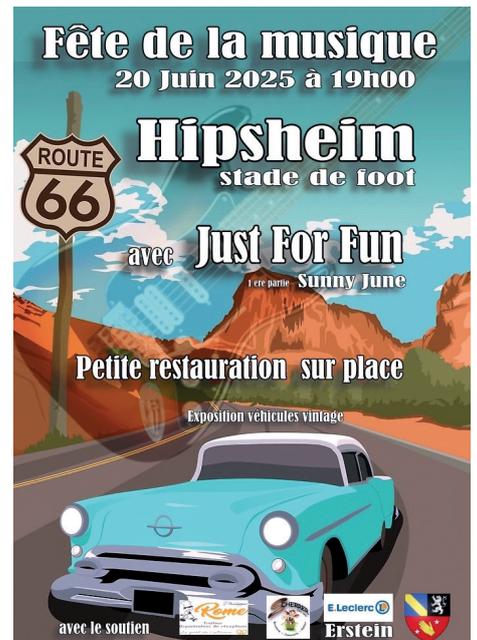
La première partie sera assurée par un tout jeune groupe local, les « SUNNY JUNE » dès 20h00.

La set list a pour vocation de toucher un large public puisqu'il comprend des standards des 4 Non Blondes, REM, Eagles, Creedence Clearwater

Revival, Bob Dylan, Neil Young, Axel Bauer, Johnny Hallyday, Bryan Adams, Lynyrd Skynyrd, Pink Floyd, Dire Straits, Alan Parson Project, etc...

Petite restauration (barbecue), tartes flambées et boissons seront disponibles sur place.

Cette soirée sera agrémentée par la présentation d'une trentaine de véhicules américains des années 50 à nos jours.



Le bassin nordique de l'Aqual'ill est en service

Après 15 mois de travaux, le bassin nordique de l'Aqual'ill, Centre aquatique intercommunal, a ouvert ses portes au public le 22 février.

L'Aqual'ill offre désormais l'expérience de nager été comme hiver dans un bassin extérieur à 27°. Ce bassin est composé de 6 lignes de nage, soit un plan d'eau de 15 m x 25 m avec une profondeur variable entre 1,20 et 1,80m.

Afin de répondre à la demande grandissante de pratique de la natation, ce bassin permet d'offrir la possibilité à l'ensemble des usagers de pratiquer ce sport toute la journée et de faciliter l'accueil des classes.

Il a été conçu en s'appuyant sur un cahier des charges lié au respect de l'environnement et au développement durable avec des matériaux de construction recyclables, une implantation réfléchie pour préserver

les usagers des différents vents (*source d'évaporation et perte calorifique*) et d'une couverture thermique associée à la dernière technologie de pompe à chaleur qui contribuent à la démarche de maîtrise d'énergie.

Des équipements, vestiaires et sanitaires extérieurs seront accessibles durant la période estivale via un accès direct, disponible exclusivement pour les abonnés.

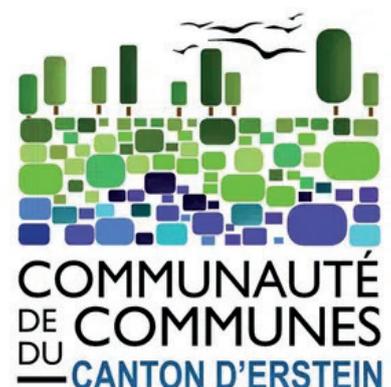


Crédit : CCCE

Suivez l'actualité de l'Aqual'ill :

Site internet : www.aqualill.fr

Facebook : Aqual'ill - Centre Aquatique Intercommunal



Chronique de l'arbre de l'An 2000

C'est en l'an 2000 que commence cette histoire. La France vient de passer sans encombre le cap de ce nouveau millénaire qui était tellement craint. Cependant les esprits et les paysages sont encore marqués par le passage de la tempête du siècle, Lothar, qui a soufflé sur tout le pays le 26 décembre 1999. La forêt d'Hipsheim n'a pas été épargnée. Les vents violents ont fait céder de nombreux arbres, petits et grands. Les habitants sont désemparés devant ce désastre.

Au printemps 2000, le conseil municipal du maire Constant Klein décide la plantation d'un arbre pour laisser une trace dans l'Histoire de ce changement de millénaire et pour montrer que la nature reprend vie après cette tempête.

C'est le 1er mai que la population se réunit au lieu dit « Blaehnlen » pour la mise en terre. Sous les conseils avisés de M. Baumert Jean-Claude (ancien garde forestier), c'est un chêne pédonculé qui est choisi. Le chêne est reconnu pour sa longévité et sa résistance. M. Zurcher Jean-Pierre (ancien adjoint au maire) accompagne les enfants présents lors de la plantation et leur confie : « Vous ne regarderez plus jamais un arbre de la même façon, soignez-le, respectez-le, il est à vous. »

Les années passent et le chêne grandit paisiblement. Sa couronne prend forme et ses voisins pommiers donnent de beaux fruits.

En 2020, des aménagements sont créés pour transformer le verger en lieu paisible. A l'ombre du chêne c'est un mini sentier pieds nus qui prend place. Non loin des ruches y sont également installées. Au sortir de la période Covid, ce lieu est très apprécié des villageois pour sa quiétude. Notre arbre continue de grandir et de s'épanouir.

Viens alors l'année 2024, une année très pluvieuse après des épisodes de canicules et de sécheresse de plus en plus fréquents. La nappe phréatique atteint des niveaux records et les racines du chêne, peu profonde, s'étalent en surface depuis sa plantation. Un jour de juillet, durant un orage avec de fortes rafales de vent, c'est la catastrophe !

L'arbre de l'An 2000 est couché au sol, déraciné car n'ayant pas pu résister à tous ces aléas climatiques. Il reste tout de même majestueux avec son feuillage vert.

Que faire ? Moins d'un quart de siècle pour un arbre qui peut vivre 10 fois plus longtemps !

Certaines racines sont abîmées mais la plupart sont encore en terre et l'arbre ne présente pas de maladie. Comme par magie, la première branche du tronc s'élève vers le ciel alors qu'il se trouve au sol. La décision est prise de laisser une seconde chance à cet arbre si symbolique. Cet hiver une équipe de bénévoles s'est occupée de la taille des branches endommagées et lui a donné une nouvelle silhouette.

Nous avons suivi la volonté initiale, l'arbre de l'an 2000 a été soigné et respecté. Maintenant c'est dame Nature qui va faire le reste. A vous d'aller découvrir sa nouvelle houppe et de suivre son évolution au fil des saisons.



PLU de Hipsheim

Modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Hipsheim

Qu'est-ce que le PLU ?

Le PLU est un document d'urbanisme réglementaire, opposable aux tiers. Il fixe les règles visant à organiser et à maîtriser l'utilisation et l'occupation des sols applicables à chaque terrain, dans le respect notamment de l'intérêt général, de la préservation de l'environnement et du cadre de vie harmonieux des habitants.

Dans son PLU, la commune de Hipsheim a défini :

- Des secteurs déjà urbanisés : UAa (cœur du village), UAb (première ceinture du centre ancien), UAc (deuxième ceinture), UB (périphérie du centre dans laquelle la capacité des équipements publics existants permet d'admettre des constructions), UC (autour de l'église Saint-Ludan), UG (autour de la gare) et UL (équipements sportifs en lisière de la forêt)
- Une zone à urbaniser : IAU (secteur de développement urbain à vocation résidentielle)
- Une zone à urbaniser : IIAU (non constructible à ce jour sans révision du PLU)
- Une zone agricole : A (non constructible), Ac (constructibles pour les agriculteurs) et An (terres non constructibles à l'ouest du

village)

- Une zone naturelle et forestière, N, à protéger

Vous pouvez le consulter via : www.atip67.fr, rubrique : Portail des documents d'urbanisme

Pourquoi modifier le PLU de notre village ?

La commune de Hipsheim est actuellement dotée d'un PLU datant de 2012.

Il est essentiel que le PLU s'adapte pour répondre aux besoins d'un village en évolution. L'équipe municipale a donc décidé de le modifier. Les évolutions proposées visent à clarifier certaines règles écrites pour une meilleure compréhension de la population, améliorer la qualité de vie des habitants, protéger l'environnement, s'adapter aux évolutions réglementaires nationales et mettre à jour les emplacements réservés en fonction des travaux réalisés ou abandonnés.

Quelles sont les étapes de cette modification ?

La procédure de modification du PLU est la suivante :

- Lancement de la procédure : la commune initie le processus de modification en définissant clairement les objectifs et les motifs de la modification (fin 2024)

- Constitution du projet de modification : un projet de modification du PLU est élaboré, précisant et justifiant les changements proposés, les zones concernées et les nouvelles règles à appliquer. Une étude environnementale proportionnée au projet est menée pour évaluer l'impact de la modification proposée (en cours)

- Consultation des services : le projet de modification est transmis à différents services (Autorité Environnementale, Etat, Région, Collectivité européenne d'Alsace, SCoT de la Région de Strasbourg, communauté de communes, chambres consulaires, etc.) (printemps 2025)

- Enquête publique : elle est obligatoire et permet aux citoyens de s'exprimer sur le projet de modification du PLU. Un commissaire enquêteur recueille les observations et émet un avis (second semestre 2025)

- Approbation du Conseil Municipal : après l'enquête publique, le Conseil Municipal examine les résultats de l'enquête, adapte éventuellement le projet en fonction des avis reçus puis l'approuve (début 2026)

- Publication de la modification : une fois approuvée par le Conseil Municipal, la modification du PLU est publiée et entre en vigueur (début 2026).

Matinée des associations

**SAMEDI 21 JUIN 2025
DE 9H À 12H
COUR DE L'ECOLE A HIPSEIM**



Que vous habitiez depuis longtemps ou depuis peu dans le village, il est toujours bon de savoir ce que l'on peut y trouver comme divertissements et activités.

Dans ce but, l'Association Culture et Loisirs (ACL) vous propose une matinée de rencontre avec toutes les associations de Hipsheim, afin de préparer au mieux la rentrée 2025-2026.

Venez faire un tour à l'école le samedi 21 juin de 9h à 12h et faites votre choix parmi toutes les animations et activités que vous préférez.

Les membres de l'ACL

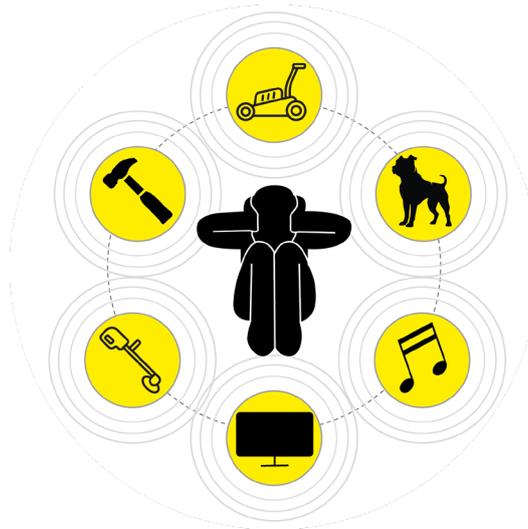
Bien vivre ensemble

Maîtrisez les bruits de voisinage

La saison estivale est propice aux fêtes en plein air, aux longues discussions en terrasse, aux jeux autour et dans les piscines ainsi qu'aux barbecues animés.

Pour autant, il faut veiller à ne pas perturber son voisinage, sous peine de voir naître des relations hostiles pouvant mener jusqu'à un dépôt de plainte. Alors amusez-vous dans la bienveillance à l'égard de votre entourage.

Les travaux de bricolage ou de jardinage effectués par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage



en raison de leur durée, de leur répétition ou de leur intensité, tels que les tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses... sont réglementés et interdits les dimanches et les jours fériés et ne peuvent se faire en dehors des créneaux horaires suivants fixés par arrêté municipal du 8 juillet 1996 :

Du 1^{er} avril au 30 septembre :
du lundi au vendredi de 8h à 12h
et de 13h30 à 20h
le samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h

Une amende forfaitaire de 68€ est appliquée en cas de non respect.

Le recensement de la population 2025

Comme vous aurez pu le constater, notre commune a été désignée cette année pour contribuer au recensement de sa population.

Généralités

Le recensement est organisé et contrôlé par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) et préparé et réalisé par les communes.

Il concerne l'ensemble des logements, qu'ils soient occupés ou non, ainsi que leurs occupants. Votre participation est essentielle et bien que rendue obligatoire par la loi, il s'agit avant tout d'un devoir civique utile à tous. Les réponses sont strictement confidentielles et les agents recenseurs sont tenus au secret professionnel.

A quoi sert le recensement?

Il permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune et c'est à partir de ces chiffres que découle la participation de l'Etat au budget des communes. C'est ainsi que plus une commune est peuplée, plus la participation est importante.

Recensement de la population

La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire permet d'ajuster l'action publique aux besoins des populations (équipements collectifs, écoles, maisons de retraite etc...), de déterminer les moyens de transport à développer etc... C'est donc l'intérêt général qui prime.

Déroulement

Le recensement a débuté le jeudi 16 janvier 2025 et a pris fin le samedi 15 février 2025. Nos deux agents recenseurs, **BURCKARD Céline** et **RICHTER Gabriel**, après avoir suivi une formation dispensée par les agents de l'INSEE, ont réalisé un énorme travail pour la mise en place d'un carnet de collecte, du tri et de la mise sous enveloppes des notices et cerfa, de leurs distributions, du conseil et du suivi du retour des données qu'elles soient informatiques ou sous

format papier.

Dès le début du recensement, la population a pleinement contribué au bon déroulement de cette opération puisqu'en moins de dix jours nous avons déjà atteint 69% de notre objectif. Nous ne pouvons que nous féliciter de cet engouement au profit de notre village.

De surcroît et en parallèle avec le recensement, les hommes du village ont également été mis à contribution pour l'enquête familles pour mieux comprendre les familles d'aujourd'hui et leur histoire.

Le résultat officiel de ce dernier recensement fera l'objet d'une prochaine communication.

Merci à toutes et à tous d'avoir très largement contribué au bon déroulement de ces deux opérations.

Le coordonnateur communal
Christian HORNECKER

Tonnage biodéchets



BRAVO !

Ensemble, nous réussissons à transformer nos déchets en ressources, en adoptant le réflexe de tri partout et toujours !

Les premiers chiffres sont encourageants et témoignent d'une dynamique qui s'est emparée de tout le territoire.

Grâce à nos gestes quotidiens de tri et de recyclage, mais aussi de réduction de nos déchets à la source,

nous agissons pour améliorer notre environnement et avons un impact positif pour la planète.

Voici donc les premiers chiffres qui attestent de l'effort collectif consenti depuis l'évolution de la tarification de la redevance incitative au 1er janvier 2024 !

Dans les points d'apport volontaire, les résultats des performances de tri sont spectaculaires, tant en quantité qu'en qualité.

Tri des différents flux en Kg



| | Papier/Carton | | | Plastique/Métal | | | Biodéchets | | |
|--------------|---------------|---------------|---------------|-----------------|---------------|--------------|---------------|---------------|----------------|
| | 2023 | 2024 | Evolution | 2023 | 2024 | Evolution | 2023 | 2024 | Evolution |
| Janvier | 2 887 | 3 212 | + 11 % | 1 091 | 1 371 | + 26 % | 830 | 2 070 | + 149 % |
| Février | 2 374 | 1 949 | - 18 % | 931 | 1 092 | + 17 % | 940 | 1 890 | + 101 % |
| Mars | 2 258 | 2 166 | - 4 % | 966 | 1 583 | + 64 % | 1 040 | 2 050 | + 97 % |
| Avril | 2 237 | 2 720 | + 22 % | 1 411 | 1 402 | - 1 % | 990 | 1 740 | + 76 % |
| Mai | 1 881 | 2 629 | + 40 % | 1 196 | 1 713 | + 43 % | 710 | 1 990 | + 180 % |
| Juin | 2 000 | 2 494 | + 25 % | 1 430 | 1 547 | + 8 % | 1 030 | 1 770 | + 72 % |
| Juillet | 2 144 | 2 476 | + 15 % | 1 202 | 1 552 | + 29 % | 950 | 1 800 | + 89 % |
| Août | 2 504 | 2 981 | + 19 % | 1 287 | 1 829 | + 42 % | 630 | 1 830 | + 190 % |
| Septembre | 2 512 | 2 298 | - 9 % | 1 133 | 1 801 | + 59 % | 760 | 1 720 | + 126 % |
| Octobre | 2 965 | 3 408 | + 15 % | 1 183 | 1 461 | + 23 % | 530 | 2 050 | + 287 % |
| Novembre | 2 454 | 2 671 | + 9 % | 1 005 | 1 520 | + 51 % | 1 560 | 1 880 | + 21 % |
| Décembre | 2 462 | 2 697 | + 10 % | 1 252 | 1 611 | + 29 % | 1 200 | 1 622 | + 35 % |
| TOTAL | 28 678 | 31 701 | + 11 % | 14 087 | 18 482 | + 31% | 11 170 | 22 412 | + 101 % |

Alors, encore une fois, BRAVO et MERCI de votre engagement !

Ensemble, poursuivons dans la même voie ! L'application qui vous permet de suivre le nombre de levées (*WebUsager*) et le Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (*qui vient de faire l'objet d'une consultation publique et qui fixe des objectifs ambitieux d'ici 2030*) sont des outils à notre service pour conforter et consolider ces chiffres.

Ainsi, sur l'année 2024, nous avons atteint une moyenne de 149Kg de déchets ménagers par habitant (*poubelle d'Ordures Ménagères Résiduelles*) ... contre 180 Kg en 2023 !

Pour vous accompagner au mieux, tous les agents du Service Gestion des Déchets Ménagers se tiennent à votre disposition.

Ensemble, poursuivons ainsi !

Contact : 2 rue du Couvent 67150 Erstein – 03.88.64.66.71 – service.om@cc-erstein.fr



Calendrier des manifestations • Avril à septembre 2025

AVRIL

Tous les lundis à partir de 14h30

Les lundis au soleil

Chalet des pêcheurs

organisé par l'AAPPMA

Vendredi 4 avril de 17h à 20h

Don du sang

Salle polyvalente au foot • *Amicale donneurs de sang*

Dimanche 6 avril de 9h30 à 12h

Fête de printemps

Ferme Kern Ichtratzheim • *La Passerelle*

Du 7 au 11 avril en journée

Stage multisport pour les enfants membres et non membres

Tennis • *Hipsheim Tonic Tennis*

Du 14 au 17 avril en soirée

Stage découverte et progression pour "adultes"

Tennis • *Hipsheim Tonic Tennis*

Du 18 au 21 avril en soirée

Stage découverte et progression pour les "adultes"

Tennis • *Hipsheim Tonic Tennis*

MAI

Samedi 3 mai de 10h à 18h

Vente de fleurs

Cour de la Dîmière • *Terre sans frontière*

Samedi 31 mai

Spectacle de fin d'année

Salle polyvalente au foot • *Hips' Chanteurs*

JUIN

Lundi 9 juin en journée

Journée des pêcheurs

Etang de pêche • *AAPPMA*

14 et 15 juin en journée

Tournoi de foot jeunes

Terrain de foot • *Football Club Hipsheim*

JUIN suite

Vendredi 20 juin

Fête de la musique

Zone de loisirs • *Just for Fun*

Samedi 21 juin de 9h à 12h

Matinée des associations

Cour de l'école • *ACL*

Vendredi 27 juin à 17h

Kermesse

Terrain de foot • *La Passerelle*

Samedi 28 juin à 17h

Fête de fin d'année

Terrain de foot • *Tagadagirls*

JUILLET

Du 7 au 11 juillet

Semaine des arts

Dîmière • *Les amis de la Dîmière*

Lundi 14 juillet

Tournoi de pétanque

Terrain de foot • *Football Club Hipsheim*

Du 21 au 29 juillet en journée

Stage multisport pour les enfants membres et non membres

Tennis • *Hipsheim Tonic Tennis*

AOÛT

Vendredi 15 août

Tournoi de pétanque

Terrain de foot • *Football Club Hipsheim*

Du 25 au 29 août en journée

Stage multisport pour les enfants membres et non membres

Tennis • *Hipsheim Tonic Tennis*

Dimanche 31 août

Festiv' Saint Ludan

Etang de pêche • *ACL*

